

Fiche de données de sécurité

conforme au SIMDUT

ProCare Shine 40

Date de révision: 15.06.2018

Code du produit:

Page 1 de 9

1. Identification

Identificateur de produit

ProCare Shine 40

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Détergent, acide.

Utilisations déconseillées

toute utilisation non conforme.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant

Société: Miele & Cie. KG
Rue: Carl-Miele-Straße 29
Lieu: D-33332 Gütersloh
Téléphone: +49 (0)5241/89-0
Service responsable: sdb@etol.de

Fournisseur

Société: Miele Limited
Rue: 161 Four Valley Drive
Lieu: CDN- L4K 4V8 VAUGHAN, Ontario
Téléphone: +1-888-325-3957
e-mail: professional@miele.ca
Internet: www.mieleprofessional.ca

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence:

GBK/Infotrac ID 108482 : (USA domestic) 1 800 535 5053 or international (001) 352 323 3500
Emergency CONTACT (24-Hour-Number):GBK GmbH +49 (0)6132-84463

2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

SIMDUT 2015

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2A

Éléments d'étiquetage

SIMDUT 2015

Mention Attention

d'avertissement:

Pictogrammes:



Mentions de danger

Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

Autres dangers

les composants de cette préparation ne répondent pas aux critères de classification PBT ou vPvB.

Fiche de données de sécuritéconforme au **SIMDUT****ProCare Shine 40**

Date de révision: 15.06.2018

Code du produit:

Page 2 de 9

3. Composition/information sur les ingrédientsMélanges**Composants dangereux**

N° CAS	Dénomination chimique	Quantité
111905-53-4	Alcools, C13-15-ramifiés et linéaires, butoxylés éthoxylés	7,5 - <10 %
5949-29-1	acide citrique monohydraté	7,5 - <10 %
15763-76-5	p-cumènesulfonate de sodium	< 2 %

4. Premiers soinsDescription des premiers secours**Indications générales**

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Après inhalation

En cas d'accident par inhalation, transporter la victime hors de la zone contaminée et la garder au repos. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Après ingestion

Rincer la bouche abondamment à l'eau. Faire boire de l'eau en grandes quantités par petites gorgées (effet de dilution). NE PAS faire vomir. Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

voir section 2, 11.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Traitement symptomatique.

5. Mesures à prendre en cas d'incendieAgents extincteurs**Agents extincteurs appropriés**

Dioxyde de carbone (CO₂). Extincteur à sec. mousse résistante à l'alcool. Eau pulvérisée.

Agents extincteurs inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

Dangers spécifiques du produit dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Dioxyde de carbone (CO₂). Monoxyde de carbone Oxydes de soufre.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentelPrécautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Fiche de données de sécurité

conforme au SIMDUT

ProCare Shine 40

Date de révision: 15.06.2018

Code du produit:

Page 3 de 9

Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
Utiliser un équipement de protection individuelle (voir section 8).
Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

Les précautions pour la protection de l'environnement

Eviter une introduction dans l'environnement.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).
Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.
Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir paragraphe 7
Protection individuelle: voir paragraphe 8
Evacuation: voir paragraphe 13

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Consignes pour une manipulation sans danger

Porter un vêtement de protection approprié. Voir section 8.
Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols.

Préventions des incendies et explosion

Mesures usuelles de la prévention d'incendie.

Information supplémentaire

Mesures générales de protection et d'hygiène: cf. chapitre 8

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conservier les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.

Conseils pour le stockage en commun

Ne pas stocker ensemble avec: Matières explosives. Solides comburants (oxydants). Liquides oxydants. substances radioactives. matières infectieuses. Aliments pour humains et animaux.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Maintenir l'emballage au sec et bien fermé pour éviter une contamination et l'absorption d'humidité.
Température de stockage conseillée : 20°C
Protéger contre: gel. Radiations UV/rayonnement solaire. forte chaleur. Humidité

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Conseils supplémentaires

Aucune valeur limite n'a été fixée jusqu'à présent à l'échelle nationale.

Contrôles de l'exposition



Contrôles techniques appropriés

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

Mesures d'hygiène

Selon le produit, toujours fermer le récipient de manière hermétique. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Fiche de données de sécurité

conforme au SIMDUT

ProCare Shine 40

Date de révision: 15.06.2018

Code du produit:

Page 4 de 9

Protection des yeux/du visage

Portez des lunettes de sécurité ou de lunettes de protection contre les substances chimiques (en cas de risque de projection) Normes: EN ou 29 CFR 1910.133

Protection des mains

Porter des gants appropriés.

Matériau approprié:

FKM (caoutchouc fluoré). - Epaisseur du matériau des gants: 0,4 mm

temps de résistance à la perforation: \geq 8 h

Caoutchouc butyle. - Epaisseur du matériau des gants: 0,5 mm

temps de résistance à la perforation: \geq 8 h

CR (polychloroprènes, Caoutchouc chloroprène). - Epaisseur du matériau des gants: 0,5 mm

temps de résistance à la perforation: \geq 8 h

NBR (Caoutchouc nitrile). - Epaisseur du matériau des gants: 0,35 mm

temps de résistance à la perforation: \geq 8 h

PVC (Chlorure de polyvinyle). - Epaisseur du matériau des gants: 0,5 mm

temps de résistance à la perforation: \geq 8 h

Les gants de protection sélectionnés peuvent satisfaire par exemple aux spécifications du standard EN 374.

Avant l'emploi, vérifier l'étanchéité / la perméabilité. Si les gants doivent être réutilisés, les nettoyer avant de les retirer et les conserver dans un endroit bien ventilé.

Protection de la peau

Protection du corps appropriée: Blouse de laboratoire.

Protection respiratoire

Le port d'un masque respiratoire protecteur n'est pas nécessaire si l'utilisation s'effectue conformément aux règles et dans des conditions normales.

Une protection respiratoire est nécessaire lors de:

-Dépassement de la valeur limite

-Ventilation insuffisante. et formation d'aérosol ou de nébulosité

Appareil de protection respiratoire approprié : Respirateurs à particules, Standard : 42 CFR Part 84 ou DIN 143 ou des normes régionales comme Z94.4. Type: R/N/P-95/99/100

La classe des filtres de protection respiratoire doit absolument être adaptée à la concentration max. du polluant (gaz/vapeur/aérosol/particules) pouvant être produit. En cas de dépassement, il faut utiliser des appareils indépendants!

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	liquide
Couleur:	incolore
Odeur:	caractéristique
pH-Valeur:	< 7
Modification d'état	
Point de fusion:	~0 °C
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition:	~100 °C
Point de sublimation:	non déterminé
Point de ramollissement:	non déterminé
Point d'écoulement:	non déterminé
Point d'éclair:	>100 °C
Combustion entretenue:	Pas de combustion auto-entretenu

Fiche de données de sécurité conforme au SIMDUT ProCare Shine 40

Date de révision: 15.06.2018

Code du produit:

Page 5 de 9

Dangers d'explosion

aucune/aucun

Limite inférieure d'explosibilité:

non déterminé

Limite supérieure d'explosibilité:

non déterminé

Température d'inflammation:

non déterminé

Température d'auto-inflammation

gaz:

non déterminé

Température de décomposition:

non déterminé

Propriétés comburantes

aucune/aucun

Tension de vapeur:

non déterminé

Densité (à 20 °C):

1,0 g/cm³

Hydrosolubilité:

miscible.

Solubilité dans d'autres solvants

non déterminé

Coefficient de partage:

non déterminé

Viscosité dynamique:

non déterminé

Viscosité cinématique:

non déterminé

Durée d'écoulement:

non déterminé

Densité de vapeur:

non déterminé

Taux d'évaporation:

non déterminé

Épreuve de séparation du solvant:

non déterminé

Teneur en solvant:

non déterminé

Autres données

Teneur en corps solides:

9,50 %

Aucune information disponible.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Aucune information disponible.

Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

Risque de réactions dangereuses

Cf. chapitre 10.5.

Conditions à éviter

Conserver à l'écart de la chaleur.

Matériaux incompatibles

Alcalis (bases). Agents réducteurs, fortes. Matières dégagant des gaz inflammables au contact de l'eau.

Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Dioxyde de carbone (CO₂). Monoxyde de carbone Oxydes de soufre.

11. Données toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Fiche de données de sécurité

conforme au SIMDUT

ProCare Shine 40

Date de révision: 15.06.2018

Code du produit:

Page 6 de 9

Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Aucune donnée disponible.

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
111905-53-4	Alcools, C13-15-ramifiés et linéaires, butoxylés éthoxylés				
	orale	DL50 >300-2000 mg/kg	Rat.	Fournisseur	
5949-29-1	acide citrique monohydraté				
	orale	DL50 5400 mg/kg	Souris	REACH Dossier	OECD Guideline 401
	cutanée	DL50 > 2000 mg/kg	Rat	REACH Dossier	OECD Guideline 402
15763-76-5	p-cumènesulfonate de sodium				
	orale	DL50 > 7000 mg/kg	Rat	REACH Dossier	OECD Guideline 401
	cutanée	DL50 > 2000 mg/kg	Lapin	REACH Dossier	OECD Guideline 402

Irritation et corrosivité

Provoque une sévère irritation des yeux.

Corrosion cutanée/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

acide citrique monohydraté (n° CAS: 77-92-9):

Effet irritant sur la peau : non irritant. (Lapin solution dans l'eau, 50%)

bibliographie: ECHA Dossier

p-cumènesulfonate de sodium:

Mutagénéité in-vivo:

Méthode: OECD Guideline 474 (Mammalian Erythrocyte Micronucleus Test)

Résultat: négatif. bibliographie: ECHA Dossier

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

acide citrique monohydraté:

mutagénicité in vitro:

Méthode: OECD Guideline 471 (Bacterial Reverse Mutation Assay)

Résultat: négatif. bibliographie: ECHA Dossier

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Aucune donnée disponible.

Nom des produits toxicologiquement synergiques

Aucune information disponible.

Fiche de données de sécurité
conforme au SIMDUT
ProCare Shine 40

Date de révision: 15.06.2018

Code du produit:

Page 7 de 9

12. Données écologiques**Écotoxicité**

Le produit n'a pas été testé.

Persistance et dégradation

Le produit n'a pas été testé.

Potentiel de bioaccumulation

Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

Autres effets nocifs

Aucune donnée disponible.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

13. Données sur l'élimination**Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

Les réglementations nationales doivent être également observées! Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent. Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

14. Informations relatives au transport**Canadien TMD**

Appellation réglementaire: Not a hazardous material with respect to these transport regulations.

Transport maritime (IMDG)

Numéro ONU: Néant

Désignation officielle de transport de l'ONU: Néant

Classe(s) de danger relative au transport: Néant

Groupe d'emballage: Néant

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

Numéro ONU: Néant

Désignation officielle de transport de l'ONU: Néant

Classe(s) de danger relative au transport: Néant

Groupe d'emballage: Néant

Risques pour l'Environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: non

15. Informations sur la réglementation**Réglementation canadienne**

Fiche de données de sécurité

conforme au SIMDUT

ProCare Shine 40

Date de révision: 15.06.2018

Code du produit:

Page 8 de 9

Inventaire LIS/LES

Alcools, C13-15-ramifiés et linéaires, butoxylés éthoxylés: listed
p-cumènesulfonate de sodium: listed (32073-22-6)
acide citrique monohydraté: listed (77-92-9)

Inventaire National Canadien des Rejets de Polluants (INRP)

No substance listed.

Classification SIMDUT

Class D2B



Information supplémentaire

Le mélange est classé comme dangereux dans le sens de SIMDUT 2015.

16. Autres informations

Modifications

Rev.1.00; 06.07.2015, Première publication
Rev. 1,01; Les changements au chapitre: 1
Rev. 2,00; Les changements au chapitre: 1-16; 15.06.2018

Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
ASTM: American Society for Testing and Materials.
CAS Chemical Abstracts Service
CFR: Code of Federal Regulations
DNEL: Derived No Effect Level
DSL: Domestic Substance List
DOT: Department of Transportation
EPA: Environmental Protection Agency
HMIS: Hazardous Materials Identification System
IARC: INTERNATIONAL AGENCY FOR RESEARCH ON CANCER
IBC: Intermediate Bulk Container
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)
ICAO: International Civil Aviation Organization
ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organization" (ICAO)
GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
LOAEL: Lowest observed adverse effect level
LOAEC: Lowest observed adverse effect concentration
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent
MARPOL: marine pollution
NOAEL: No observed adverse effect level
NOAEC: No observed adverse effect concentration
NDSL: Non-Domestic Substance List
NTP: National Toxicology Program
N/A: not applicable
NFPA: National Fire Protection Association
UN: United Nations
OSHA: Occupational Safety and Health Administration
PNEC: predicted no effect concentration
PBT: Persistent bioaccumulative toxic

Fiche de données de sécurité**conforme au SIMDUT****ProCare Shine 40**

Date de révision: 15.06.2018

Code du produit:

Page 9 de 9

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer (Regulations Concerning the International Transport of Dangerous Goods by Rail)

SARA: Superfund Amendments and Reauthorization Act

SIMDUT: Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

SVHC: substance of very high concern

STEL: short-term exposure limits

TDG: Transportation of Dangerous Goods

TSCA: Toxic Substances Control Act

TWA: time weighted average

TWAEV: TIME-WEIGHTED AVERAGE EXPOSURE VALUE

VOC: Volatile Organic Compounds

WHMIS: Workplace Hazardous Materials Information System

Information supplémentaire

Classification GHS: - Procédure de classification:

Dangers pour la santé: Méthode de calcul.

Risques environnementaux: Méthode de calcul.

Risques physiques: Sur la base des données de contrôle et / ou calculé. et / ou estimé.

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)